

RAPPORT D'ACTIVITÉ



2023

2023

1

AVANT-PROPOS
DE LA PRÉSIDENTE

P.3

PRÉSENTATION
DE L'URIOPSS

P.4

LE RÉSEAU
UNIOPSS-URIOPSS

P.5

LES ADHÉRENTS
DE L'URIOPSS

P.6

GOUVERNANCE,
ORGANISATION,
FONCTIONNEMENT

P.7

2

PROJET ASSOCIATIF
2021-2023 EN
CHIFFRES
ET ACTIVITÉ
2023

P.10

PROJET ASSOCIATIF 2021-2023
EN CHIFFRES

P.13

ACTIVITÉ 2023

Représentation et mandats P.14

Animation territoriale P.16

Accompagnement et conseils P.18

3

ANNEXES

P.26

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE
GÉNÉRALE ORDINAIRE 2023

P.28

PROCES-VERBAUX DES
ASSEMBLEES GÉNÉRALES
EXTRAORDINAIRES 2023

P.32

COMPTES ANNUELS

P.36

Information et partage des
pratiques et des savoirs P.20

Innovation et prospective P.22

Soutiens de l'URIOPSS P.24

AVANT-PROPOS DE LA PRÉSIDENTICE : JUIN 2024

Au sortir de l'année 2023, vers quel modèle social nous dirigeons-nous? vers quel modèle social voulons-nous aller? Malgré toutes les nouvelles preuves apportées lors de la crise sanitaire sur la capacité des acteurs non lucratifs à œuvrer, à se transformer pour relever les défis mondiaux, nationaux, locaux auxquels nous devons tous et toutes faire face, que constate-t-on?

Une accélération de tensions plurielles qui affectent le sens du travail et la conduite des associations et des organisations privées non marchandes,

Des conditions de travail qui se dégradent,

Des pilotages et des coupes budgétaires qui entravent les projets innovants et structurants qui ne demandent qu'à se développer sur tous les territoires au profit de chaque citoyen quelque soit son lieu de vie.

Finalement se profile une précarisation croissante des acteurs non lucratifs de la solidarité et des personnes fragiles qui va à l'encontre de l'impératif de réponses collectives, construites dans le temps, à la hauteur des besoins sociaux et sociétaux de plus en plus importants et complexes...

Dès lors, vers quel modèle social nous dirigeons-nous ? de la petite enfance au grand âge, face aux situations de vie fragilisantes telles que la précarité et le handicap, un modèle moins disant ? un modèle à deux vitesses ? auquel cas, peut-on encore dire qu'il s'agit d'un modèle social ?

Un autre chemin est possible : les membres du réseau UNIOPSS-URIOPSS, adhérents, salariés, bénévoles, chaque jour, se mobilisent pour qu'il en soit autrement et revendiquent un modèle social qui garantit durablement une société solidaire. Vous retrouverez, ou découvrirez, dans le rapport d'activité une illustration des actions menées par l'URIOPSS Pays de la Loire parmi lesquelles :

L'union fait la force, jouons collectif,

La Journée de Rentrée Sociale le 29 septembre « les associations, actrices démocratiques majeures ou simples opératrices des politiques publiques ? » bravo pour la mobilisation lors de la journée et de la conférence de presse.

La réponse de l'URIOPSS à l'appel à manifestation collective de la Fédération des Acteurs de la Solidarité « la braderie du social » le 12 octobre.

Le travail de longue haleine sur le CRPA avec l'étroite collaboration de la FAS pour promouvoir et défendre la participation des personnes en situation de précarité.

Le cap est donné pour 2024 :

Le congrès de l'UNIOPSS les 3 et 4 avril 2024 « Fiers de prendre soin, fiers d'être engagés », Daniel Goldberg partage la vision et les combats de l'Union pour une France résolument humaine. L'URIOPSS Pays de la Loire soutient l'appel à la création d'un Comité permanent du secteur non lucratif des solidarités et de la santé qui réunirait l'ensemble des fédérations et les grands réseaux concernés pour avoir « plus de poids dans les décisions publiques et plus de reconnaissance auprès de nos concitoyens ».

« Cap 2030 ! » pour l'URIOPSS Pays de la Loire, : un projet associatif et stratégique pour « S'unir pour garantir durablement une société solidaire qui n'oublie pas les plus fragiles », conçu et débattu avec les adhérents, les administrateurs et l'équipe de salariés. Projet que nous vous engageons à rejoindre avec enthousiasme et détermination.

Toutes ces actions n'auraient pu voir le jour sans la capacité de l'URIOPSS à consolider et transformer son offre grâce à :

L'engagement et la compétence de l'équipe salariée, constamment à l'écoute des adhérents et force de propositions et d'évolution : un grand merci pour cette dynamique collective et sa direction qui a pu porter le projet dans un contexte difficile.

L'engagement des adhérents, administrateurs et salariés qui, dans un contexte social et économique éprouvant, donnent de leur temps, de l'énergie, gage d'un projet qui se veut solide, libre et démocratique au service des personnes qu'ils soutiennent et accompagnent au quotidien.

Caroline URBAIN,
Présidente

Katy LEMOIGNE,
Vice-Présidente

Eric DUPREZ,
Vice-Président

UNIR LES ASSOCIATIONS POUR DÉVELOPPER LES SOLIDARITÉS

QUI SOMMES-NOUS ?

LES VALEURS QUI NOUS RASSEMBLENT :

- La primauté de la personne, disposant de droits fondamentaux, première actrice de son projet de vie
- La solidarité, source de lien social et d'engagement
- La démocratie, une gouvernance orientée vers une participation de tous
- L'altérité, source de liens, de coopération et d'innovations

UNE VISION STRATÉGIQUE :

Votre URIOPSS, porte-voix et tisseuse de liens :

- Oeuvre au pouvoir d'agir des personnes en situation de fragilité et au respect des droits fondamentaux
- Défend un modèle de protection sociale respectueuse des droits fondamentaux

L'Union Régionale Interfédérale des Oeuvres et Organismes Privés Sanitaires et Sociaux des Pays de la Loire (URIOPSS) regroupe 155 organismes gérant plus de 700 établissements et services à but non lucratif couvrant, dans toutes leurs diversités, le champ de l'action sanitaire, sociale et médico-sociale. Ils mobilisent au service de leurs projets, salariés et bénévoles.

Ces organismes agissent dans les domaines de l'enfance et de la famille, de l'insertion et de la lutte contre les exclusions, de la santé, du handicap et de l'accompagnement des personnes âgées ainsi que de la formation des travailleurs sociaux

NOS MISSIONS AUPRÈS DES ADHÉRENTS

Représentation et mandats.

Représenter les adhérents et les publics accompagnés pour veiller aux intérêts et au respect des droits des personnes en situation de fragilité dans la construction des politiques sociales et leur déploiement.

L'URIOPSS prend place à part entière dans les lieux de débat et de décisions, auprès des pouvoirs publics et des partenaires.

Animation territoriale.

Insufler et animer une dynamique de réseau pour faciliter la mise en relation, soutenir dans leurs projets sur leurs territoires, favoriser les croisements des savoirs et des compétences.

L'URIOPSS crée du lien et favorise le décroisement entre les secteurs social, sanitaire et médico-social dans une logique de parcours et de transversalité.

Accompagnement et conseil.

Proposer une expertise technique au service des projets des adhérents.:

L'URIOPSS met en place un appui technique personnalisé sur les différents domaines de compétence nécessaires aux adhérents grâce à l'expertise reconnue de ses intervenants. Au-delà d'une logique de services répondant aux attentes et aux besoins des adhérents, l'accompagnement et la formation sont un levier politique et stratégique au service du projet associatif auquel les adhérents souscrivent.

Information et partage des pratiques et des savoirs.

Favoriser et animer le croisement d'expertise à des fins de fertilisation des ressources et des expériences.

La dynamique collective est un levier essentiel pour les révéler, les identifier et les analyser, co-construire des outils ou des actions avec les autres associations, ou encore, chercher ensemble des réponses partagées afin de s'en inspirer et d'en tirer le meilleur pour sa propre organisation.

Innovation et prospective.

Initier, mener et construire des réflexions de fond pour accompagner les évolutions et les transformations économiques, technologiques, sociales, culturelles et sociétales qui traversent les actions et les projets de l'URIOPSS et de ses adhérents.

Cette mission est un socle des missions centrales de l'URIOPSS, venant aider à construire les réponses concrètes de demain, à initier, accompagner et stimuler les initiatives et les démarches d'innovation, en privilégiant le pourquoi au comment.

L'URIOPSS : UNE UNION, UNE TÊTE DE RÉSEAUX, UNE IDENTITÉ CONSTITUÉE DE SPÉCIFICITÉS

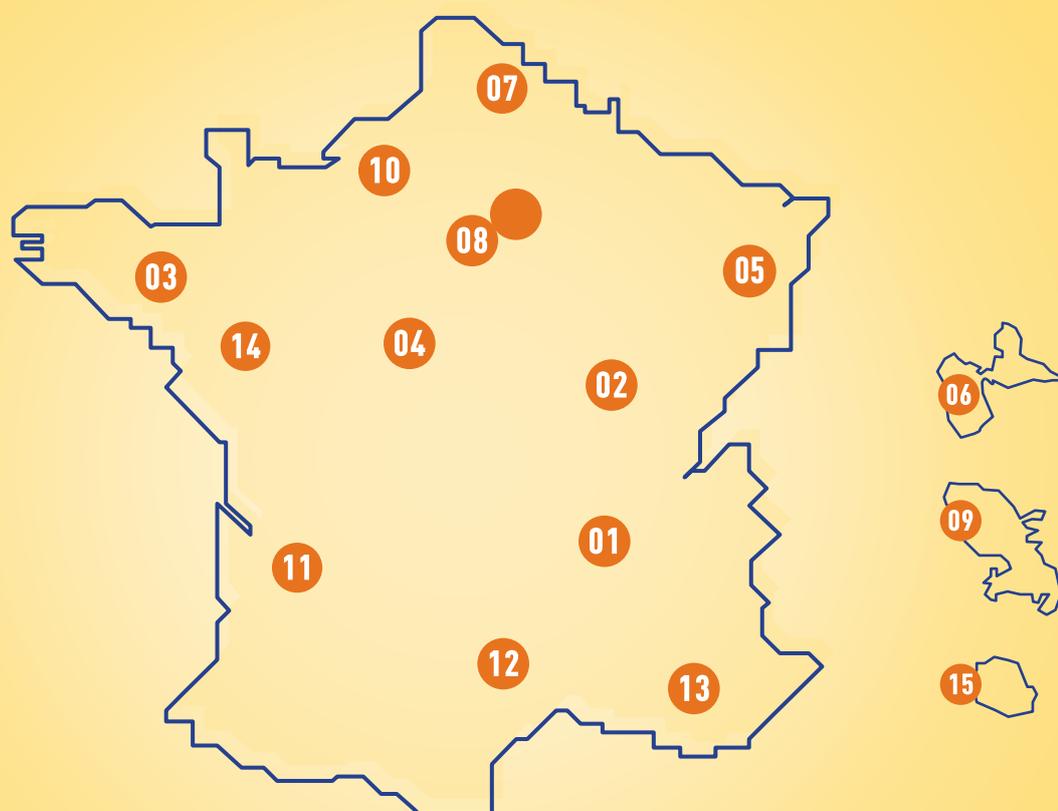
L'Union agit auprès de ses adhérents, des partenaires et des pouvoirs publics en prenant en compte des prérequis dans chacune de ses actions :

- La proximité avec ses adhérents
- La transversalité, la complémentarité et la diversité des missions et des actions
- Le travail collectif et la coopération
- La contribution aux politiques publiques, en lien avec les représentants de l'Etat et des collectivités
- Un modèle économique hybride
- L'appartenance à un réseau national UNIOPSS-URIOPSS



LE RÉSEAU UNIOPSS-URIOPSS, REPARTI SUR LE TERRITOIRE

Implanté sur l'ensemble du territoire, le réseau UNIOPSS-URIOPSS unit les associations des secteurs sanitaire, social et médico-social pour développer les solidarités. Les URIOPSS assurent, à l'échelon régional, une représentation transversale des acteurs privés à but non lucratif de solidarité et leur offrent un lieu de réflexion et de coordination. La force de notre réseau est d'apporter des réponses adaptées au plus près des besoins et attentes des adhérents, grâce à une analyse transversale des politiques publiques nationales et territoriales et à une expertise technique dans tous les domaines d'activité.



● UNIOPSS - www.uniopss.asso.fr

01 AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
www.uriopss-ara.fr

02 BOURGOGNE
FRANCHE-COMTÉ
www.uriopss-bfc.fr

03 BRETAGNE
www.uriopss-bretagne.fr

04 CENTRE
www.uriopss-centre.fr

05 GRAND EST
www.uriopss-grandest.fr

06 GUADELOUPE
www.uriopss-guadeloupe.fr

07 HAUTS-DE-FRANCE
www.uriopss-hdf.fr

08 ÎLE-DE-FRANCE
www.uriopss-idf.fr

09 MARTINIQUE / URASS
www.uriopss-martinique.fr

10 NORMANDIE
www.uriopss-normandie.fr

11 NOUVELLE AQUITAINE
www.uriopss-aquitaine.fr

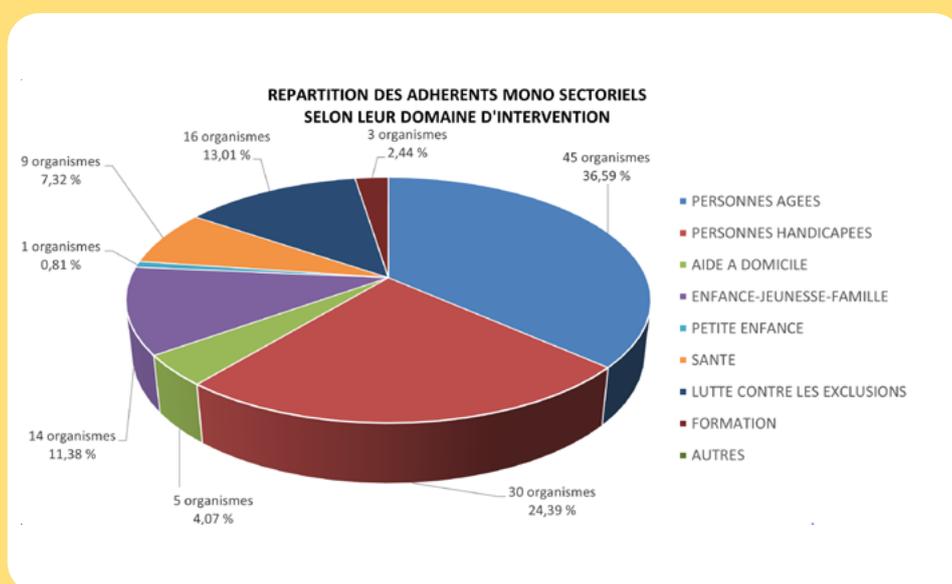
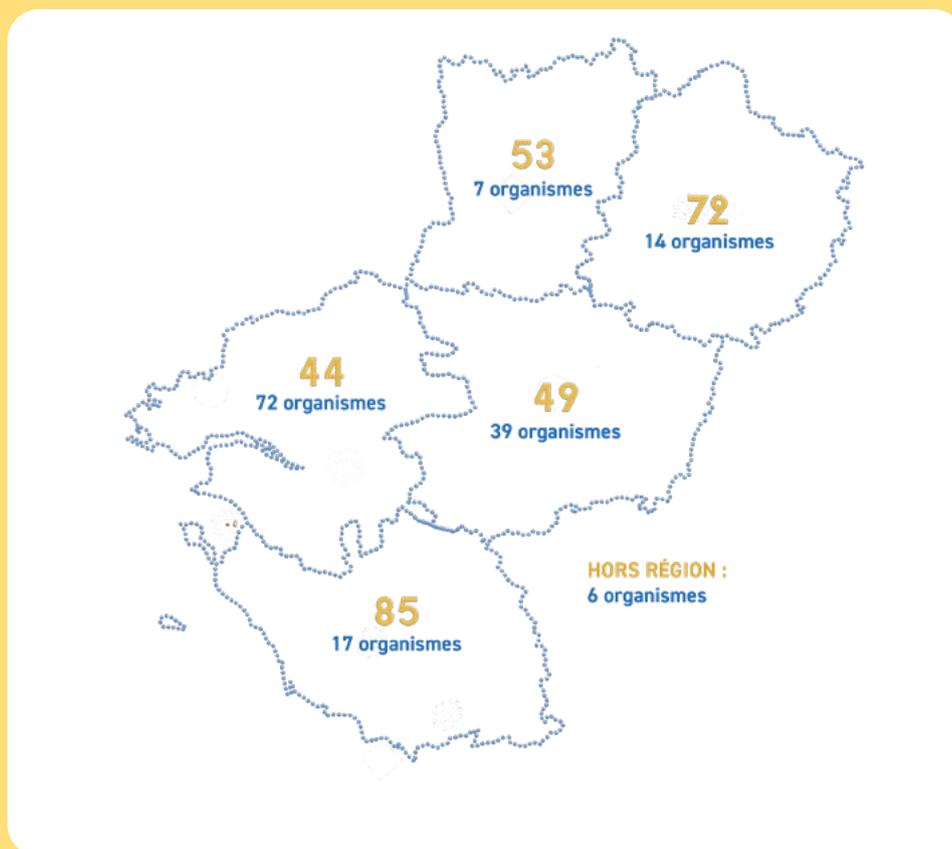
12 OCCITANIE
www.uriopss-occitanie.fr

13 PACA ET CORSE
www.uriopss-pacac.fr

14 PAYS DE LA LOIRE
www.uriopss-pdl.fr

15 RÉUNION-MAYOTTE
www.uriopss-reunion-mayotte.fr

LES ADHÉRENTS DE L'URIOPSS



LES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES DE L'URIOPSS

L'Assemblée Générale se compose des membres actifs et des membres bienfaiteurs de l'URIOPSS. Tout membre actif dispose d'une voix délibérative. L'Assemblée se réunit au moins une fois par an sur convocation du président. Elle élit les membres du Conseil d'Administration par tiers tous les deux ans, pour des mandats de 6 ans.

En 2022, l'Assemblée Générale Ordinaire s'est tenue le vendredi 24 juin

à La Pommeraye (49).

Une Assemblée Générale Extraordinaire s'est tenue le 24 juin pour voter les statuts. Faute de quorum, une seconde Assemblée Générale Extraordinaire s'est tenue le 22 septembre.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'URIOPSS

Le Conseil d'Administration s'est réuni à 4 reprises en 2023, avec un taux de présence et/ou représentation des administrateurs de 70 %.

Principaux sujets abordés en 2023 (non exhaustifs) :

- Statuts de l'Uriopss et Assemblée générale extraordinaire,
- Projet stratégique «CAP 2030»
- Composition du Conseil d'Administration : renouvellement du mandat

de Caroline URBAIN au collège 3 (avant ratification par l'AGO)

- Cotisations 2024
- Budget primitif 2024 et éléments budgétaires 2023
- Arrêté des comptes 2022 (présentation des comptes annuels 2022, rapport du commissaire aux comptes, proposition d'affectation du résultat)
- Organisation en l'absence de direction

Composition du Conseil d'Administration (AU 31 DÉCEMBRE 2023)

Collège 1 : Représentants d'associations ou organismes à but non lucratif

Association/Organisme	Représenté par
44 - ADEF	Françoise RAJOT
44 - ARRIA	Estelle JEANNEAU
44 - AGI - Les Cèdres Bleus	Marie-Christine ECALE
44 - Association Ste Famille de Grillaud	Pierre-Marie VIAUD
44 - Association Tréméac	Gérard CORNU
44 - Association KHERA	François MORILLON
49 - APAHRC	Philippe SCHABAILLIE
49 - ASEA 49	Ludovic GIRAUD
49 - CEFRAS	Eric DUPREZ
53 - Association Chanteclair	Katy LEMOIGNE
53 - Association La Belle Ouvrage	Stéphane MATTEI
53 - Association ENOSIA	Jean-François ROSSIGNOL
72 - Association Montjoie	Olivier CLAUDON
72 - Association Nelson Mandela	Manuel ALARICH
72 - Profil Formation	Claudio VIOLA
85 - AREAMS	David Potier

Collège 2 : Représentants de la conférence des adhérents nationaux et groupements fédératifs

Association/Organisme	Représenté par
Apprentis Auteuil	Jean d'ANTHENAISE
Comité Régional ADMR	Esther SCHINDLER
Co'Santé	Christelle LE COZ
Croix Rouge - Direction Régionale PDL	En attente
Fédération Rég. des MFR des PDL	Estelle LUCAS
Mutualité Française des Pays de la Loire	Daniel GÉRARD
Secours Catholique	Amélie GERMAIN
UNA Pays de la Loire	Geoffroy VERDIER
UNAPEI Pays de la Loire	Bernard MALETTE

Collège 3 : Personnes qualifiées

Richard GAILLARD
Miguel JEAN
Marc MARHADOUR
Cécile PETIDENT
Caroline URBAIN

LE BUREAU DE L'URIOPSS

Le Bureau s'est réuni à 4 reprises en 2023, avec un taux de présence et/ou de représentation des administrateurs de 81 %.

Composition (au 31 décembre 2023) :

Présidente	Caroline URBAIN
Vice-président	Eric DUPREZ
Vice-présidente	Katy LEMOIGNE
Trésorier	Stéphane MATTÉI
Secrétaire	Jean d'ANTHENAISE
Membre	Gérard CORNU
Membre	Estelle JEANNEAU
Membre	Pierre-Marie VIAUD

CONFÉRENCE DES ADHÉRENTS NATIONAUX ET DES GROUPEMENTS FÉDÉRATIFS

Sur les 94 adhérents nationaux à l'Uriopss, 19 d'entre eux adhèrent à l'URIOPSS des Pays de la Loire, constituant, avec 2 groupements fédératifs locaux, la Conférence Régionale des Adhérents nationaux et groupements fédératifs. La Conférence a désigné en son sein 10 administrateurs (maximum), qui la représentent au CA de l'URIOPSS.

La Conférence s'est réunie à 2 reprises en 2023.

L'ORGANISATION INTERNE DE L'URIOPSS EN 2023

Les ressources humaines

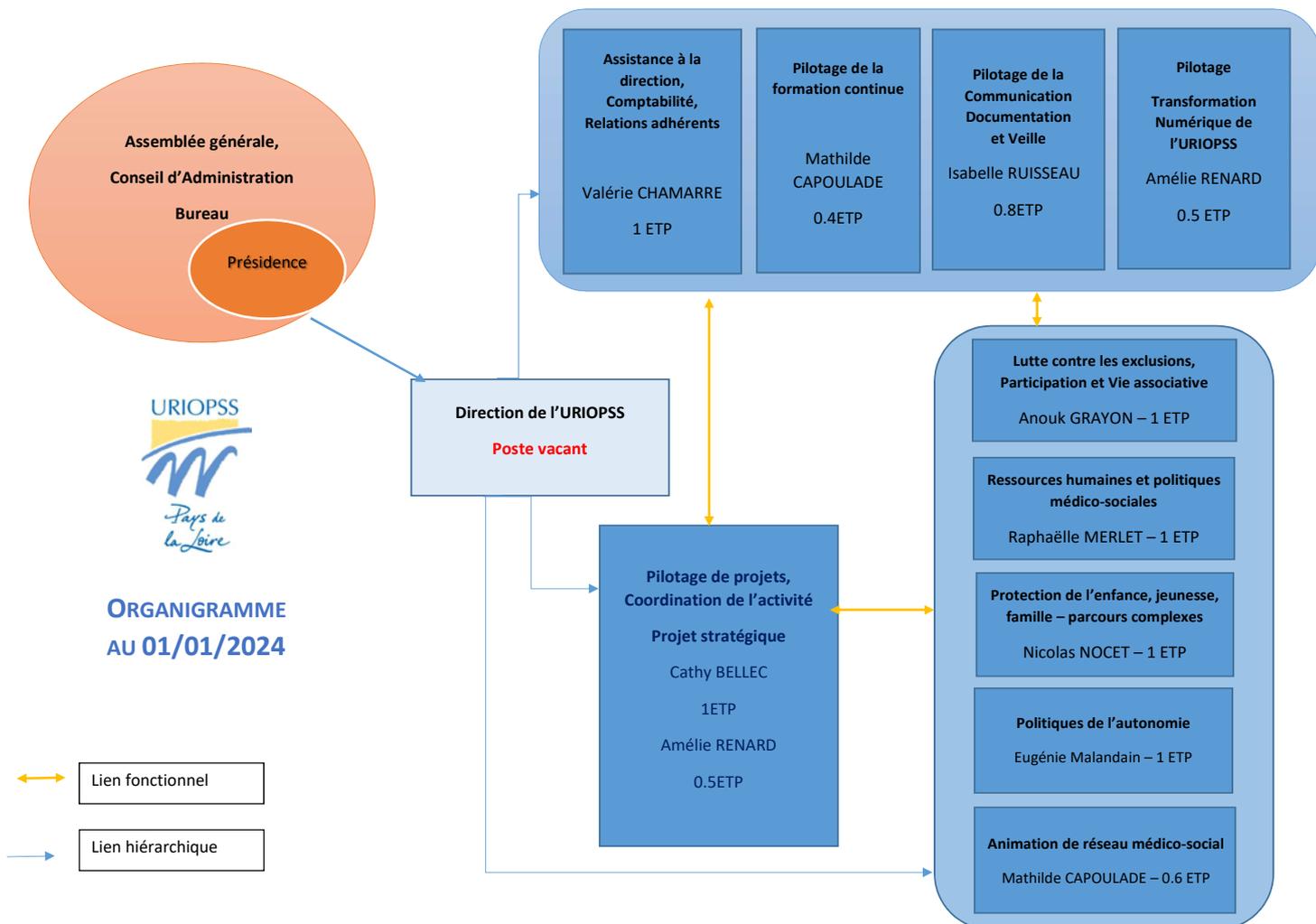
Au 31 décembre 2023, l'URIOPSS comptait 11 salariés représentant 10,70 ETP.

Par ordre alphabétique :

- Cathy BELLEC, cheffe de projet, responsable de développement
- Mathilde CAPOULADE, chargée d'animation réseau social-médico-social et innovations
- Valérie CHAMARRE, assistante de direction
- Anouk GRAYON, chargée de missions et conseils Vie associative/Participation/Lutte contre les exclusions »
- Peggy JEHANNO, directrice régionale
- Pauline LEDUC, chargée de missions et de coordination de la Conférence Régionale de Santé et de l'Autonomie (CRSA)
- Eugénie MALANDAIN, chargée de missions et conseils en Politiques de l'autonomie/Santé/Santé mentale

- Raphaëlle MERLET, chargée de missions et conseils Ressources humaines/Politiques médico-sociales /Référénte service civique
- Nicolas NOCET, chargé de missions et conseils Petite enfance/Protection de l'enfance/Jeunesse/Famille
- Amélie RENARD, chargée de missions et conseils Transformation numérique/Prospective
- Isabelle RUISSEAU, chargée de missions et conseils Communication/Documentaliste/Webmaster

L'URIOPSS a accueilli également Sémira ZERZERI, technicienne supérieure, soutien au projet stratégique et Charlotte BORDET, étudiante en master stratégie de communication.





LE PROJET ASSOCIATIF 2021- 2023 EN CHIFFRES ET L'ACTIVITÉ 2023

13 LE PROJET ASSOCIATIF 2021-2023 EN CHIFFRES

14 L'ACTIVITÉ 2023

- Représentation et mandats > P.14
- Animation territoriale > P.16
- Accompagnement et conseil > P.18
- Information et partage des pratiques et des savoirs > P.20
- Innovation et prospective > P.22

LE PROJET ASSOCIATIF 2021-2023 EN CHIFFRES

2023 sonne l'heure du bilan pour notre projet associatif 2021-2023. L'occasion pour les adhérents, administrateurs et membres de l'équipe de se réunir lors d'un séminaire le 10 novembre 2023 et de lancer le travail collectif autour du futur projet Cap 2030 !





119 MANDATS ET REPRÉSENTATIONS

Représenter les adhérents et les publics accompagnés pour veiller aux intérêts et au respect des droits des personnes en situation de fragilité dans la construction des politiques sociales et leur déploiement.

L'URIOPSS Pays de la Loire prend place à part entière dans les lieux de débats et de décisions, auprès des pouvoirs publics et des partenaires, aux différents niveaux territoriaux et de manière transversale et intersectorielle, qui concernent la vie des personnes fragiles et des organismes à but non lucratif qui les accompagnent. Elle participe, avec ses adhérents et ses partenaires, à la construction de plaidoyers et à leur médiatisation.

L'URIOPSS Pays de la Loire contribue à la construction des projets et des actions de l'Economie Sociale et Solidaire, dont les adhérents font partie, sur le territoire des Pays de la Loire.

CHIFFRES-CLÉS

119 mandats
(dont **57** portés par un adhérent)

- 13** pour Enfance / Jeunesse / Famille
- 15** pour Lutte contre les exclusions
- 18** pour le médico-social (handicap, personnes âgées...)
- 34** en santé
- 4** spécifiques aux ressources humaines
- 10** sur l'ESS
- 22** sur la sélection d'appels à projets (AAP)



CONFÉRENCE RÉGIONALE DE LA SANTÉ ET DE L'AUTONOMIE (CRSA)

En 2023, l'URIOPSS disposait de :

- 2 sièges dans le collège 5 «Acteurs de la cohésion et de la protection sociale»
- 3 sièges dans le collège 7 « Offreurs des services de santé»

Ces sièges sont tenus soit par des adhérents, soit par l'équipe salariée.

Les mandataires sont également impliqués dans différentes commissions.

COMMISSION SPÉCIALISÉE MÉDICO-SOCIALE (CSMS) DES PAYS DE LA LOIRE

Au sein des commissions de la CRSA, la présidence de la CSMS était assurée par la directrice de l'URIOPSS, Peggy JEHANNO. La feuille de route de la CSMS portait sur 3 axes : l'évaluation du Projet Régional de Santé, la gestion de la crise des métiers et l'attractivité du secteur et le parcours des personnes.

En décembre 2023, Eric DRUPREZ, Vice-Président de l'URIOPSS, a été nommé Président de la CSMS.

CONSEILS DÉPARTEMENTAUX DE LA CITOYENNETÉ ET DE L'AUTONOMIE (CDCA)

L'URIOPSS porte des mandats dans 3 des 5 Conseils départementaux de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA), assemblées de la démocratie en santé à l'échelle des Conseils Départementaux. L'URIOPSS dispose de mandats dans chacune des formations "handicap" et "personnes âgées". Les mandats sont généralement portés par un binôme adhérent/équipe salariée.



COMMISSION MANDATS

Afin d'alimenter et d'outiller ses mandataires, l'URIOPSS anime une commission mandats, composée de mandataires, d'administrateurs et salariés. La commission a notamment produit un courrier détaillant les principaux positionnements du réseau et organise une rencontre annuelle des mandataires.

Les travaux de cette commission sont disponibles [ICI](#)

CHIFFRES-CLÉS

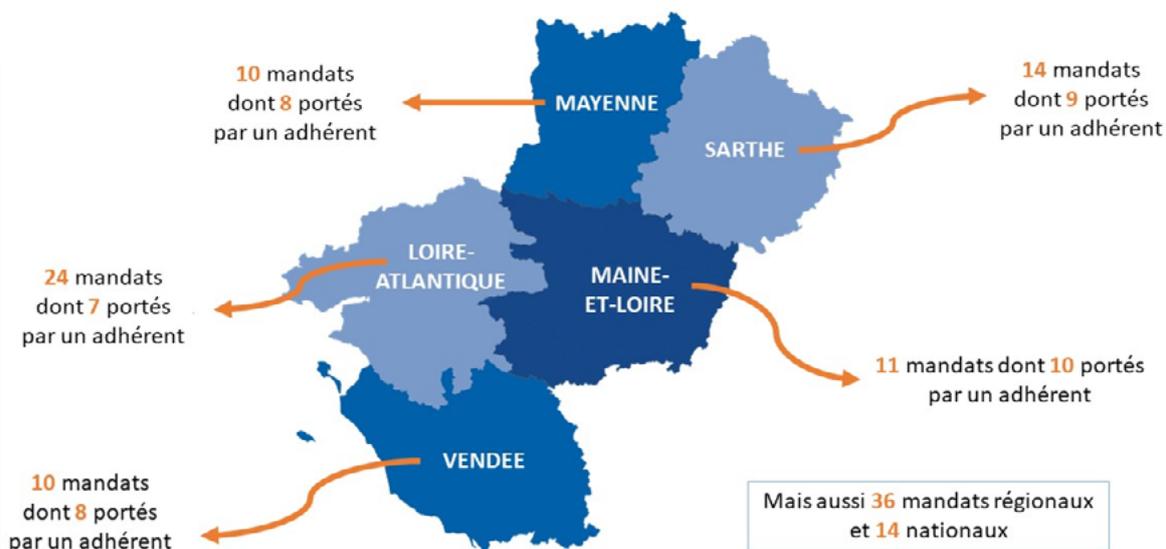
2 RENCONTRES DE LA COMMISSION MANDATS

12 PARTICIPANTS À LA JOURNÉE DES MANDATAIRES

COMITÉ LOCAL DU TRAVAIL SOCIAL ET DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL DE LOIRE-ATLANTIQUE (CLTSDS)

En 2023, l'URIOPSS a continué à jouer un rôle actif au sein du CLTSDS, instance de réflexion, de productions et d'expérimentation sur les évolutions du travail social.

L'URIOPSS a co-animé le groupe intitulé "En quoi la qualité de vie au travail et les conditions de travail des professionnels de l'intervention sociale et médico-sociale ont un impact sur la qualité de l'accompagnement des personnes accueillies ?" qui s'est réuni à trois reprises en 2023, et a également participé au groupe sur la pair-aidance.



INSTANCE RÉGIONALE DE CONCERTATION DE LA PROTECTION JUDICIAIRE DE LA JEUNESS (PJJ)

Dans le cadre de ce mandat, un groupe de travail s'intéresse à l'attractivité des métiers de la PJJ quel que soit leur statut (associatif habilité ou secteur public). La salariée de l'URIOPSS et un directeur d'association y ont co-construit une enquête auprès des directions de structures et sensibilisé les interlocuteurs locaux de Pôle Emploi. Retrouvez l'intégralité des activités du groupe de travail [ICI](#).

COMITÉ DÉPARTEMENTAL DES SERVICES AUX FAMILLES DE VENDÉE

En 2023, l'URIOPSS était représentée par la délégation départementale du Secours catholique au comité de pilotage des services aux familles de Vendée, qui coordonne, autour de la CAF et du Département l'accueil de la petite enfance. Les comptes-rendus des réunions de janvier et décembre 2023 sont disponibles dans notre base expertise.



ANIMATION TERRITORIALE

Insuffler et animer une dynamique de réseau pour faciliter la mise en relation, soutenir les acteurs dans leurs projets sur leurs territoires, favoriser le croisement des savoirs et des compétences.

L'animation des territoires favorise la vie du réseau, caractérisé par sa diversité, pour être au plus près des besoins des adhérents dans leurs environnements et en lien avec le réseau UNIOPSS-URIOPSS, au service d'un projet politique commun.

CHIFFRES-CLÉS



4

URIOPSS CAFÉ



1

JOURNÉE RÉGIONALE



1

ESPACE RESSOURCE



7

WEBINAIRES



7

RENCONTRES
DES GROUPES RÉGIONAUX



3

URIOPSS PARTAGE



URIOPSS'CAFÉ

Des échanges autour de :

- Vos pratiques d'amélioration continue de la qualité
- Stratégie de lutte contre la pauvreté en Pays de la Loire : quel bilan en faites-vous ?
- Partageons nos bonnes pratiques pour améliorer l'attractivité de nos associations
- Vie sexuelle et affective - Prévention, éducation, intimité, consentement, vie privée. Quels enjeux éthiques dans l'accompagnement des personnes vulnérables ?



GRUPE REGIONAL ALERTE

Le 8 mars, Alerte PDL organisait une rencontre à Angers avec Noam LÉANDRI, nouvellement nommé président du collectif national. L'objectif était à la fois de faciliter l'interconnaissance et le partage des actualités du niveau national et du niveau local, mais aussi de travailler à une meilleure articulation des sujets portés.

Une seconde rencontre le 16 novembre à Paris a rassemblé des représentants du collectif national et des collectifs locaux. Une journée riche pour élaborer des pistes de travail communes.

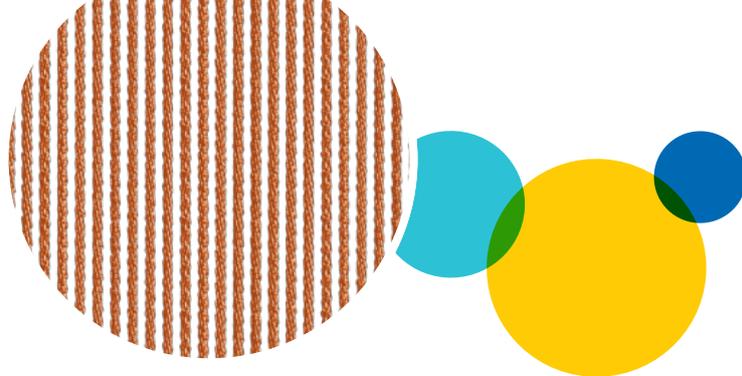
Le collectif local s'est également mobilisé pour dénoncer les attaques subies à l'encontre de certaines structures d'accueil de populations migrantes, notamment par l'intermédiaire d'un courrier adressé à madame la députée du Maine-et-Loire Stella DUPONT, avec laquelle le collectif était en lien depuis les dernières élections législatives.



JOURNÉE DE RENTRÉE SOCIALE 2023 : UNE MOBILISATION POUR DÉFENDRE LE MODÈLE ASSOCIATIF !

A l'occasion de la Journée de Rentrée Sociale (Angers, 29/09/2023), les associations sociales et médico-sociales ont rappelé leur rôle d'actrices majeures de la solidarité, dans l'accompagnement des personnes et ont alerté sur la situation ligérienne.

[Une conférence de presse](#) y a été organisée pour alerter les médias sur les catastrophes humaines que rencontre l'ensemble des acteurs de la solidarité ».



PARCOURS ADHÉRENTS

En écho aux attentes et aux besoins exprimés par ses adhérents, l'URIOPSS développe six "parcours adhérents" reposant sur des plaidoyers.

Ces parcours thématiques sont conçus comme des bouquets de services dynamiques au service de leurs projets et du projet associatif que nous portons ensemble, pour faire réseau et renforcer notre pouvoir d'agir.



MODELES SOCIO-ÉCONOMIQUES ASSOCIATIFS

Pour dynamiser, renforcer et faire vivre le modèle associatif, afin d'assurer un accompagnement pérenne et qualitatif des personnes.

Contact : Amélie RENARD - a.renard@uriopss-pdl.fr

HABITER

Pour favoriser l'interconnaissance et les coopérations entre les acteurs afin d'encourager le développement d'une pluralité de solutions autour de l'habiter.

Contact : Mathilde CAPOULADE - m.capoulade@uriopss-pdl.fr

ATTRACTIVITÉ DES MÉTIERS ET DES ORGANISATIONS

Pour contribuer à diffuser des pratiques RH inspirantes, favorisant l'attractivité des organisations et des métiers, au service de la qualité de l'accompagnement des personnes fragiles.

Contact : Raphaëlle MERLET - r.merlet@uriopss-pdl.fr

JEUNES

Pour soutenir les professionnels et favoriser le croisement des regards entre secteurs, afin de défendre un accompagnement adapté et de qualité pour les enfants et les jeunes majeurs.

Contact : Nicolas NOCET - n.nocet@uriopss-pdl.fr

RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DES ORGANISATIONS (RSO)

Pour faire de la RSO un levier de transformation, dans une démarche réflexive et d'amélioration continue, au service du pouvoir d'agir de nos associations.

Contact : Eugénie MALANDAIN - e.malandain@uriopss-pdl.fr / Raphaëlle MERLET - r.merlet@uriopss-pdl.fr

QUALITÉ

Pour soutenir et accompagner nos adhérents afin de rendre compte de la qualité de leurs pratiques et responsabiliser l'ensemble des acteurs pour garantir l'effectivité des droits de chacun.

Contact : Eugénie MALANDAIN - e.malandain@uriopss-pdl.fr



ACCOMPAGNEMENT ET CONSEIL

Proposer une expertise technique au service des projets des adhérents.



L'URIOPSS Pays de la Loire conseille et accompagne les adhérents et les acteurs de l'intervention sociale et de l'économie sociale et solidaire dans la conduite de leurs projets associatifs et stratégiques. L'URIOPSS met en place un appui technique personnalisé dans les différents domaines de compétences nécessaires aux adhérents grâce à l'expertise reconnue de nos intervenants.

FORMATION CHIFFRES-CLÉS

511 STAGIAIRES

32,5 JOURS DE FORMATION (25 INTRA, 12,5 INTER)

+ DE 350 STAGIAIRES FORMÉS SUR
LES FONDAMENTAUX EN PROTECTION DE L'ENFANCE ET LA LOI TAQUET

3 SESSIONS DE FORMATIONS BÉNÉVOLES



PRINCIPALES THÉMATIQUES ABORDÉES :

- Droit social
- Gestion - Tarification - Comptabilité RSO
- Qualité de vie au travail (Mieux gérer son temps et ses priorités - Culture de la bientraitance)
- Intervention à domicile
- Conseil de la vie social
- Gouvernance associative

C'est
vous qui
le dites !

"Meilleure appréhension par ces deux jours des registres sur lesquels je peux solliciter l'URIOPSS"

"Grande adaptation aux besoins de chaque stagiaire"

"Expertise et adaptabilité de la formatrice"

"Échanges et interactivité"

"Partage d'expériences et co-constructions d'outils"

"Approche concrète de l'environnement médico-social" "Animatrice bienveillante au top du top"

"Formation utile qui devrait être obligatoire ! (Mieux gérer son temps et ses priorités)"

" Une grande prise de conscience"

"Solutions adaptées à chacun et réalistes, formatrice à l'écoute qui comprend les enjeux de chaque métier".



TAUX DE SATISFACTION DE NOS FORMATIONS

Sur 2023, 90,1 % des adhérents sont satisfaits ou très satisfaits de nos formations (95,7 % pour les formations inter et 88,2 % pour les formations intra).



Certification délivrée au titre de la catégorie d'actions suivantes : actions de formation

CONSEIL EN DROIT SOCIAL

- Réponse à 84 questions d'adhérent.
 - Actualités en droit social et en ressources humaines : 2 webinaires de veille juridique et RH, bénéficiant à 60 adhérents, afin de les aider à anticiper les risques, à se conformer aux obligations légales et à prendre des décisions éclairées dans leur/votre fonction d'employeur
- Retour sur les webinaire des [11 mai 2023](#) et [17 octobre](#).

FLASH INFO EN DROIT SOCIAL

NOUVEAU !

Lancement d'un Flash info hebdomadaire dédié à la veille juridique et RH pour soutenir les adhérents dans leur fonction employeur au quotidien.

CODEV

Un groupe de pairs, des directrices, directeurs et cadres, qui se réunissent régulièrement et examinent attentivement une situation vécue par l'un d'eux, partagent leurs expériences et connaissances théoriques, développant ainsi leurs compétences managériales.

C'est vous qui le dites !

"Permet de sortir de son isolement"
"Permet de passer de la pensée à la parole, de clarifier une situation"
"Le groupe est un lieu ressource"
"Où l'on peut se parler sans enjeu"
"Se dévoiler, face au regard bienveillant et sans jugement d'autres directeurs".



INFORMATION ET PARTAGE DES PRATIQUES ET DES SAVOIRS

Favoriser et animer le croisement d'expertises à des fins de fertilisation des ressources et des expériences.



Le réseau URIOPSS est une dynamique sur laquelle chaque adhérent peut s'appuyer pour aborder une problématique, un sujet ou une situation. La dynamique collective est un levier essentiel pour les révéler, les identifier et les analyser, co-construire des outils ou des actions avec les autres associations, ou encore, chercher ensemble des réponses partagées afin de s'en inspirer et d'en tirer le meilleur pour sa propre organisation.



3



TEMPS RÉGIONAUX :

"Ehpad, lieu de vie, lieu de soin"
"De l'habitat inclusif à l'habiter autrement" : + de 150 participants
La Semaine Bleue en Pays de la Loire- 1 structure ligérienne lauréate du concours national de la Semaine bleue.



GROUPES RÉGIONAUX : Groupe de travail en Mayenne Communauté de pratiques



1 URIOPSS CAFÉ



1 FORMATION



2 URIOPSS PARTAGE

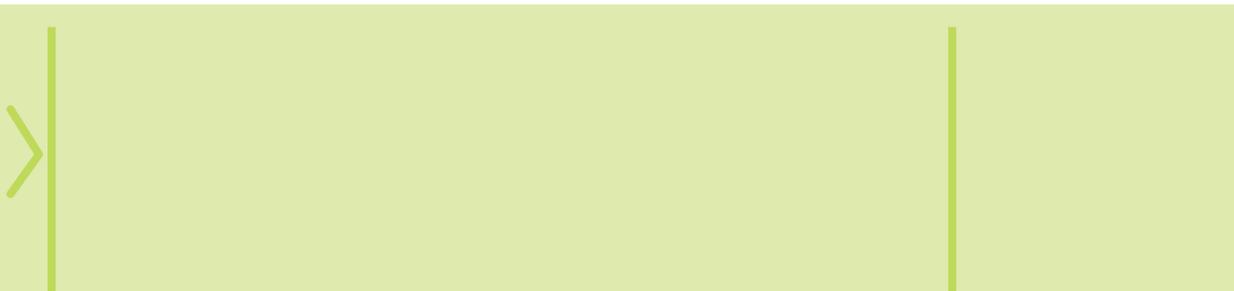
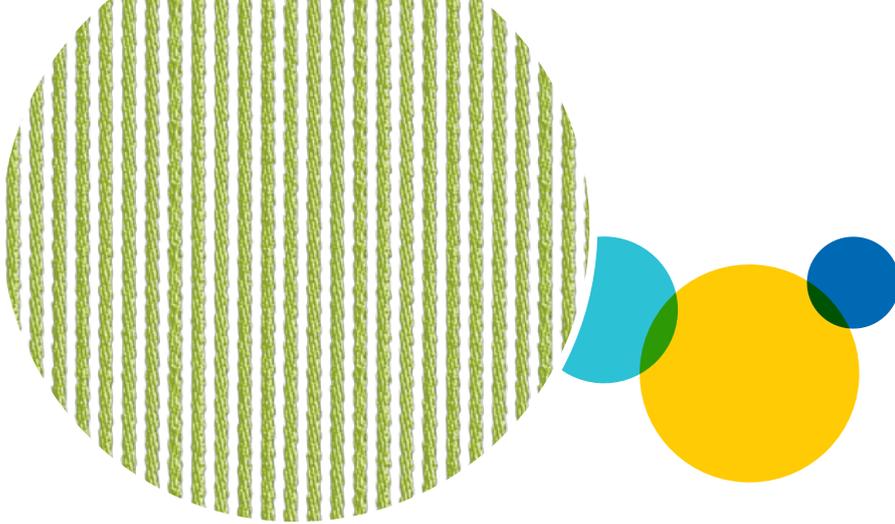
L'Uriopss engagée dans la prévention de l'épuisement professionnel

L'URIOPSS a proposé deux sessions de formation de 22h intitulées "Prévenir l'épuisement : se préserver de la fatigue, du stress, apprendre à se régénérer et mieux s'adapter", qui a bénéficié à 10 personnes. Ainsi que 2 webinaires de sensibilisation "URIOPSS Partage : ateliers de sensibilisation à la prévention de l'épuisement professionnel" avec 35 participants.

Le baromètre, décliné en expérience ludique L'URIOPSS a transformé le Baromètre en jeu de plateau qu'elle anime lors d'ateliers participatifs.

C'est vous qui le dites !

"Ça permet l'analyse de l'existant pour évoluer"
"Oblige à réfléchir sur les points à améliorer"
"Très intéressant, d'échanger entre personnes aux fonctions différentes (salariés, cadres, administrateurs)"
"Offre des perspectives dans un moment de changement".



PARCOURS JEUNES
URIOPSS
PAYS DE LA LOIRE



GROUPES RÉGIONAUX :
Parcours des Jeunes
Acteurs de la Protection de l'Enfance en 85



JOURNÉE RÉGIONALE :
"Les parcours des jeunes
à l'épreuve des territoires" - 58 participants



FORMATIONS :
Fondamentaux de la protection de l'enfance
Loi Taquet

Enquête "Pénurie de professionnels en protection de l'enfance" - Saison 2
31 répondants dans les Pays de la Loire, 92 ETP vacants et un recours accru à l'intérim caractérisent notre région au plan national. Résultats complets [ICI](#).

PARCOURS QUALITÉ
URIOPSS
PAYS DE LA LOIRE



URIOPSS CAFÉ :
Vie affective et sexuelle - prévention, éducation, intimité, consentement, vie privée. Quels enjeux éthiques dans l'accompagnement des personnes vulnérables?

Compte-rendu disponible [ICI](#)



JOURNÉE RÉGIONALE :
Vie affective et sexuelle des personnes âgées et des personnes en situation de handicap : quels enjeux éthiques
250 participants

Retrouvez le replay de la journée entière et le livret [ICI](#)





INNOVATION ET PROSPECTIVE

Initier, mener et construire des réflexions de fond pour accompagner les évolutions et les transformations économiques, technologiques, sociales, culturelles et sociétales qui traversent les actions et les projets de l'URIOPSS et de ses adhérents.

La mission de l'URIOPSS Pays de la Loire est de repérer et d'observer ces mutations profondes et d'accompagner ses adhérents dans leurs positionnements politique, stratégique et organisationnel.



1 URIOPSS PARTAGE

URIOPSS PARTAGE
LES OUTILS POUR FINANCER VOTRE DEMARCHE RSO

Vendredi 20 octobre 2023
9h30 - 11h30
en visio

En partenariat avec
SG

VOTRE RENDEZ-VOUS LIGÉRIEN
Gratuit, sur inscription

Le Mouvement Associatif des Pays de la Loire et le groupe de travail numérique régional vous invitent à :

réolutions numériques

Ateliers participatifs
Table ronde
Village des associations

Le 7 novembre 2023
De 9h00 à 16h30

A Hyperlien
5 All. Frida Kahlo à Nantes



1 JOURNÉE RÉGIONALE Réolutions Numériques Pays de la Loire



1 WEBINAIRE

LES RENDEZ-VOUS NUMÉRIQUES

En collaboration avec

Cyber Sécurité : comment rester vigilant ?

Comment gérer les incidents ?
Quels outils pour sensibiliser les équipes et rester vigilants ?

Vendredi 13 octobre 9h30-11h30
Adhérent URIOPSS >> Gratuit sur inscription <<



1 ESPACE RESSOURCE



1 **FORMATION :**
Comprendre et démarrer une démarche de protection des données personnelles dans son association - RGPD

L'URIOPSS : CATALYSEUR DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE POUR SES ADHÉRENTS

Grâce à un partenariat avec la CRESS, 7 adhérents représentant tous les secteurs, bénéficient d'un accompagnement collectif pour faire avancer leur stratégie RSO et leurs pratiques écologiques et solidaires. Après la réalisation d'un diagnostic, le DLA leur a permis de travailler collectivement sur deux thématiques : les achats responsables et la sensibilisation des salariés.



PARCOURS MODÈLES SOCIO-ECONOMIQUES ASSOCIATIFS
URIOPSS
PAYS DE LA LOIRE



1 GROUPE RÉGIONAL MSEA

Groupe régional Modèles socio-économiques
 Composé d'une dizaine d'adhérents le groupe s'est réuni 3 fois afin de partager des retours d'expérience contribuant à dynamiser, renforcer et faire vivre le modèle associatif.

Retrouvez les compte-rendu des rencontres [ICI](#)

C'est vous qui le dites !

Un enjeu : "Comment être fier et créatif, militant pour donner envie de rejoindre notre projet, au-delà d'un contexte anxio-gène ?"

URIOPSS GROUPE RÉGIONAL MODÈLE SOCIO-ECONOMIQUE ASSOCIATIF
PARCOURS D'ENGAGEMENT

1 ENTRER DANS L'ASSOCIATION
 Candidats : des bénévoles locaux, individuellement ou par petits groupes.
 LEVIERS pour concerner, accompagner, instituer :
 - Tenir à la fois des objectifs de recrutement et de fidélisation.
 - Mettre à disposition des bénévoles des outils de travail.
 - Proposer des formations adaptées aux besoins.
 - Mettre à disposition des bénévoles des outils de travail.
 - Mettre à disposition des bénévoles des outils de travail.
 - Mettre à disposition des bénévoles des outils de travail.

2 PARTICIPER À LA VIE DE L'ASSOCIATION
 Candidats : des bénévoles locaux, individuellement ou par petits groupes.
 LEVIERS pour concerner, accompagner, instituer :
 - Mettre à disposition des bénévoles des outils de travail.
 - Mettre à disposition des bénévoles des outils de travail.
 - Mettre à disposition des bénévoles des outils de travail.
 - Mettre à disposition des bénévoles des outils de travail.

3 S'ENGAGER DANS LA GOUVERNANCE
 Candidats : des bénévoles locaux, individuellement ou par petits groupes.
 LEVIERS pour concerner, accompagner, instituer :
 - Mettre à disposition des bénévoles des outils de travail.
 - Mettre à disposition des bénévoles des outils de travail.
 - Mettre à disposition des bénévoles des outils de travail.
 - Mettre à disposition des bénévoles des outils de travail.



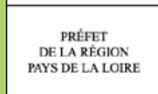
Soutenance de thèse en sciences de gestion d'Amélie RENARD (Nantes Université)
 Clap de fin pour cette recherche de 3 ans menée avec l'URIOPSS sur les méta-organisations et leurs dispositifs d'action collective. Celle-ci éclaire notre fonctionnement et ouvre la voie à d'autres travaux.

[Découvrir la thèse.](#)

ILS NOUS SOUTIENNENT EN 2023



Direction Régionale de l'Economie, de l'emploi, du Travail et des Solidarités (DREETS)
22 mail Pablo Picasso - BP 24209 - 44042 NANTES cedex 1
<https://pays-de-la-loire.dreets.gouv.fr/>



Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (DRAJES)
22 mail Pablo Picasso - BP 24209 - 44042 NANTES cedex 1
<https://www.ac-nantes.fr/jeunesse-engagement-et-sport-122053>



ARS Pays de la Loire
17 Boulevard Gaston Doumergue - CS 56233 - 44262 NANTES cedex 2
<http://www.ars.paysdelaloire.sante.fr>



Conseil Régional
Hôtel de la Région, 1 Rue de la Loire - 44966 Nantes Cedex 9
<http://www.paysdelaloire.fr>



Département de Loire-Atlantique - Hôtel du département
3 Quai Ceineray - CS 94109 - 44041 Nantes Cedex 1
<http://www.loire-atlantique.fr>



Caisse d'Épargne
15, Avenue de la Jeunesse
BP 127
44703 ORVAULT cedex
www.caisse-epargne.fr



Crédit coopératif
42, Boulevard Guist'hau -
BP90215
44002 NANTES cedex 1
www.credit-cooperatif.coop



Harmonie Mutuelle ESS
29 Quai Mitterand -
44273 NANTES CEDEX 2
<http://www.harmonie-mutuelle.fr/ess>



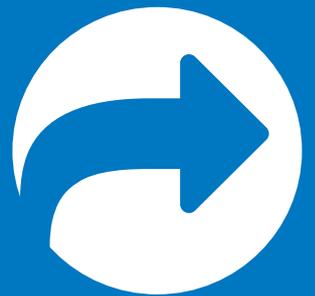
Société Générale
Groupe Loire-Atlantique
8 Place Royale - BP 64008 -
44040 NANTES cedex 01
www.societe-generale.fr



BPGO
15 Boulevard de la Boutière - CS 26858
35768 SAINT GREGOIRE CEDEX
<https://www.bpggo.banquepopulaire.fr/>

3

PARTIE



ANNEXES

- 28 PROCÈS VERBAL ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE 2023
- 32 PROCÈS VERBAUX ASSEMBLÉES GÉNÉRALES EXTRAORDINAIRES 2023
- 36 COMPTES ANNUELS 2023



PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

VENDREDI 23 JUIN 2023

Le 23 juin 2023 à 8 heures 45, les membres de l'URIOPSS se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire dans les locaux des Jardins de l'Anjou (Chemin de Vaujour) à LA POMMERAYE (49), sur convocation écrite faite par le Conseil d'Administration en date du 14 avril 2023.

L'Assemblée est présidée par Mme Caroline URBAIN, Présidente, assistée de M. Eric DUPREZ, Vice-Président.

Il a été établi une feuille de présence, signée par tous les membres présents en entrant en séance.

Ladite feuille de présence, accompagnée des pouvoirs reçus des membres ne pouvant être présents et souhaitant être ainsi représentés, permet de constater que 51 adhérents de l'URIOPSS sur 178 sont présents ou représentés. En conséquence, le quorum est atteint et l'Assemblée peut valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- ◆ Approbation du PV de l'AG du 24 juin 2022
- ◆ Présentation des différents rapports :
 - Rapport moral par Caroline URBAIN, Présidente
 - Rapport d'activités par Peggy JEHANNO, Directrice
 - Compte rendu financier de l'exercice 2022, par Stéphane MATTÉI, Trésorier
 - Rapport du Commissaire aux comptes, Christine BLANLOEIL (Cabinet Bakertilly-Strégo)
 - Affectation du résultat de l'exercice 2022
- ◆ Résolutions
- ◆ Election au Conseil d'administration
 - Collège 3 : Ratification de la cooptation de Caroline URBAIN, « Personne qualifiée »
- ◆ Actualités et perspectives

I - ALLOCUTION DE BIENVENUE

Mme URBAIN, Présidente, souhaite la bienvenue aux adhérents et les remercie de leur présence.

Compte tenu de la densité de l'ordre du jour, une première résolution est proposée, visant à ce que les votes relatifs aux différents rapports et aux comptes soient réalisés à main levée.

La proposition de votes à main levée, pour les résolutions ayant trait aux rapports et aux comptes et soumises au vote des adhérents lors de l'AG, est adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

II - ADOPTION DU PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 24 JUIN 2022

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 24 juin 2022 est adopté, à l'unanimité des membres présents ou représentés.

III – PRESENTATION DES DIFFERENTS RAPPORTS

a. RAPPORT MORAL

Mme URBAIN présente le rapport moral et remercie de la confiance témoignée par les adhérents envers la gouvernance de l'URIOPSS, qui est collective et collégiale, permettant ainsi à l'Union d'être présente et de répartir sa représentation en Région et dans les instances nationales.

Après avoir rappelé les chantiers en cours, Mme URBAIN remercie les personnes présentes, les associations adhérentes à l'Union, pour leur écoute et leur engagement quotidien, tant auprès des personnes en difficulté qu'auprès de l'URIOPSS.

b. RAPPORT D'ACTIVITE

Mme JEHANNO présente le rapport d'activité de l'Union pour 2022. En préambule, elle signale le parti pris de l'équipe et du Bureau de ne pas procéder à une présentation linéaire mais de privilégier une présentation via des exemples et/ou des actions spécifiques, illustrant les missions menées auprès des adhérents.

(Le texte intégral du rapport moral et du rapport d'activité sont disponibles sur le site internet www.uriopss-pdl.asso.fr, fiche n° 113058).

L'Assemblée générale prend acte des rapports moral et d'activité de l'Union en cours de séance et les adoptent à l'unanimité.

IV – COMPTES ANNUELS 2022

a. PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS 2022

M. MATTÉI, Trésorier, présente les comptes annuels de 2022, validés par le CA puis le Commissaire aux Comptes.

Ils sont la traduction financière de l'activité menée par l'Union en 2022 pour la mise en œuvre du Projet Associatif Stratégique et reflète la construction du modèle économique de l'URIOPSS.

L'exercice 2022, clos le 31 décembre 2022, fait apparaître un excédent de 34 735 €.

(Les comptes annuels sont disponibles sur le site internet www.uriopss-pdl.asso.fr, fiche n° 113058).

b. RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Mme BLANLOEIL, Commissaire aux Comptes, donne lecture de son rapport de vérification sur l'exercice écoulé, ainsi que le rapport spécial sur les conventions spéciales. Elle certifie la sincérité et la régularité des comptes présentés à l'Assemblée.

c. APPROBATION DES COMPTES ET AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE

Les membres de l'Assemblée, après avoir entendu le compte-rendu financier du Conseil d'Administration, le rapport du Commissaire aux Comptes et les explications complémentaires fournies verbalement sont invités à voter les résolutions suivantes :

L'Assemblée générale approuve les comptes 2022 et valide la proposition d'affectation du résultat excédentaire de l'exercice 2022 de 34 735 €, de la manière suivante :

- Report à nouveau pour 15 000 €

- Mise en réserve spécifique : 19 735 € dédiés

↳ **au projet de transformation numérique de l'URIOPSS (SIRUP) : 14 735 €**

↳ **au séminaire lié à l'actualisation du Projet Associatif Stratégique : 5 000 €.**

L'Assemblée générale approuve, en conséquence, les actes de gestion accomplis par le Conseil d'Administration au cours de l'exercice écoulé et donne quitus de leur mandat, pour cet exercice, aux membres du Conseil d'Administration.

IV – ELECTION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION : RENOUELEMENT DU TIERS SORTANT

a. COLLEGE 3 : Personnes Qualifiées

Le Conseil d'administration de l'URIOPSS est composé de 3 collèges. Si les mandats des administrateurs des Collèges 1 et 2 sont d'une durée de 6 ans, pour le Collège 3 (« Personnes Qualifiées»), le mandat est de 2 ans. De plus, les membres du Collège 3 sont, dans un premier temps, cooptés par le CA, la cooptation étant ensuite ratifiée en AG.

Le renouvellement de la candidature de Mme URBAIN a été soumise au CA le 26 mai dernier, qui l'a coopté à l'unanimité. Cette cooptation doit donc être ratifiée par un vote de l'Assemblée.

La cooptation de Mme URBAIN, au titre du Collège 3, en qualité de « Personnes Qualifiées », pour une durée de 2 ans est ratifiée à l'unanimité par l'Assemblée.

V – ACTUALITES ET PERSPECTIVES

a. Relations avec l'UNIOPSS

Le choix a été fait d'impliquer davantage l'URIOPSS dans les instances de l'UNIOPSS. Les défis actuels nécessitent du travail de compréhension et de définition de positionnements et des actions fortes au niveau national L'UNIOPSS est le levier du réseau, d'où la nécessité d'être encore plus partie prenante.

L'UNIOPSS, avec son changement de Président, prend des décisions très volontaristes, en cohérence avec le projet de l'URIOPSS des Pays de la Loire. Au national, notre voix doit se faire entendre.

L'URIOPSS est donc désormais membre du Bureau de l'UNIOPSS et participe aux travaux de plusieurs commissions nationales.

Le PAS¹ de l'UNIOPSS sera finalisé en octobre. Elaboré de manière beaucoup plus participative, l'URIOPSS Pays de la Loire s'y est impliquée. Il sera incarné, mis en forme et médiatisé lors du Congrès du réseau UNIOPSS-URIOPSS 2024.

Il s'agit de valoriser ce qui se passe sur les territoires, trouver des éléments montrant comment dépasser la concurrence, mutualiser des ressources pour accompagner les associations, et par ricochet, les personnes vulnérables.

b. Actualisation du PAS de l'URIOPSS Pays de la Loire : CAP 2030 !

L'actualisation du PAS de l'URIOPSS Pays de la Loire est en cours. Si le précédent Projet Associatif couvrait la période 2021-2023, l'évolution importante de l'organisation de l'URIOPSS ces 3 dernières années, autorise une vision à long terme. Le prochain PAS ira donc jusqu'à 2030.

c. Incarnation du PAS : la feuille de route

Au-delà des idées, la dirigeance et l'équipe de l'URIOPSS incarne le PAS, c'est ainsi que la feuille de route de l'équipe est en concordance avec le PAS.

Quelques illustrations :

◆ *Comité de développement :*

Constitué des membres de l'équipe de l'URIOPSS, il apporte plus de cohérence, notamment dans la construction commune de l'accompagnement URIOPSS, la marque employeur, ce qui peut caractériser l'URIOPSS dans ses modes d'accompagnement.

La volonté d'internaliser les accompagnements favorise le partage du projet stratégique (partage de valeurs, qualité, lutte contre la maltraitance) au service de l'accompagnement des adhérents.

◆ *Parcours adhérents*

Il s'agit de structurer un plan d'actions sur des thématiques identifiées, alliant l'ensemble de l'offre, l'ensemble des missions déployées par l'URIOPSS : de l'URIOPSS Café à l'élaboration d'une feuille de route proposant une offre de formation et/ou d'accompagnement.

¹ PAS : Projet Associatif Stratégique

L'Assemblée générale approuve les orientations présentées, à l'unanimité des membres présents et représentés.

VI – PROPOSITION D'UNE MOTION

Issue du réseau inter-URIOPSS, une motion intitulée « L'avenir de l'action et de la cohésion sociale, c'est maintenant ! » est proposée au vote des adhérents.

Le timing, entre la rédaction de ce texte et la tenue de l'AG, n'a pas permis de consulter les adhérents en amont.

Après débat, il est décidé de relayer à l'UNIOPSS les demandes exprimées par les adhérents des Pays de la Loire.

Il n'est donc pas utile de voter la motion.

L'ordre du jour de l'Assemblée étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, Mme URBAIN remercie de nouveau les participants pour leur participation active, qui est importante pour l'URIOPSS.

De l'ensemble des points abordés, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par la Présidente et les Vice-Présidents.

Nantes, le 23 juin 2023

Mme Caroline URBAIN
Présidente,

M. Jean d'ANTHENAISE
Secrétaire,

M. Eric DUPREZ
Vice-Président



PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

VENDREDI 23 JUIN 2023

Le 23 juin 2023 à 11 heures, les membres de l'URIOPSS se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire dans les locaux des Jardins de l'Anjou (Chemin de Vaujour) à LA POMMERAYE (49), sur convocation écrite faite par le Conseil d'Administration en date du 14 avril 2023.

L'Assemblée est présidée par Mme Caroline URBAIN, Présidente, assistée de M. Eric DUPREZ, Vice-Président.

Il a été établi une feuille de présence, signée par tous les membres présents en entrant en séance.

Ladite feuille de présence, accompagnée des pouvoirs reçus des membres ne pouvant être présents et souhaitant être ainsi représentés, permet de constater que 51 adhérents de l'URIOPSS sur 178 sont présents ou représentés.

En conséquence, le quorum n'est pas atteint et l'Assemblée ne peut donc pas valablement délibérer sur la proposition d'actualisation des Statuts de l'URIOPSS.

Il est donc décidé de surseoir l'AGE, afin de respecter les dispositions statutaires en vigueur, une nouvelle AGE sera convoquée pour le 22 septembre, de 14h à 15h30, en distanciel.

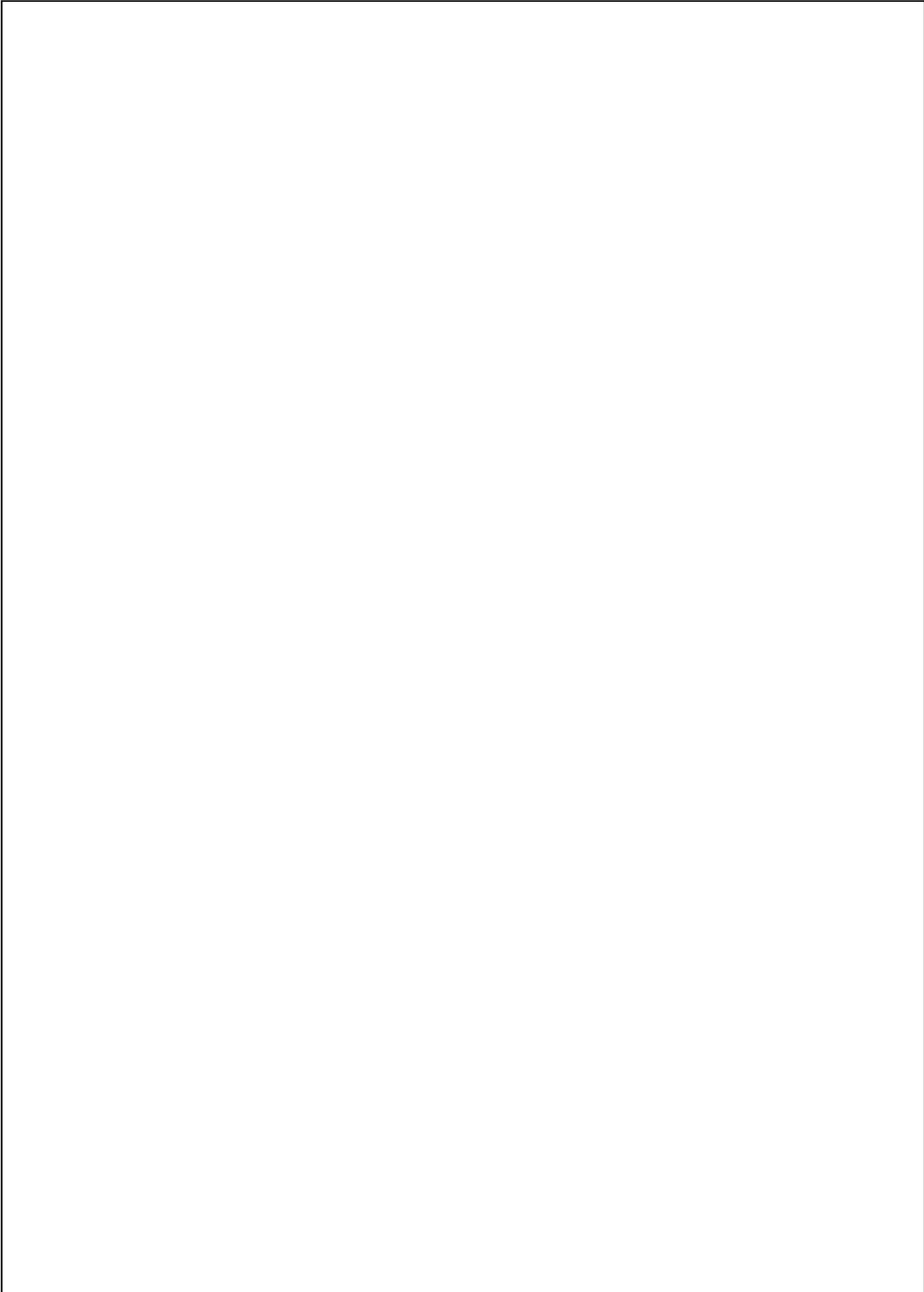
De ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par la Présidente et les Vice-Présidents.

Nantes, le 23 juin 2023

Mme Caroline URBAIN
Présidente,

M. Jean d'ANTHENAISE
Secrétaire,

M. Eric DUPREZ
Vice-Président



PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

VENDREDI 22 SEPTEMBRE 2023

Le quorum n'ayant pas été atteint pour que l'assemblée extraordinaire du 23 juin 2023 puisse valablement délibérer sur la proposition de modification des Statuts de l'URIOPSS, les membres de l'URIOPSS se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire, le 22 septembre 2023 à 14 heures, en visioconférence, sur convocation écrite faite par le Conseil d'Administration en date du 5 juillet 2023.

Conformément aux statuts en vigueur, aucun quorum n'est requis pour cette seconde AGE, qui peut donc valablement délibérer sur l'approbation de la modification des Statuts de l'URIOPSS.

L'Assemblée est présidée par Mme Caroline URBAIN, Présidente, assistée de M. Eric DUPREZ, Vice-Président.

Cette proposition est l'aboutissement d'un chantier engagé il y a 2 ans, visant à mettre les Statuts de l'URIOPSS en concordance avec le Projet Associatif Stratégique, à les simplifier, facilitant ainsi leur application.

Les articles modifiés des Statuts de l'URIOPSS sont les suivants :

- **Article 2 : Valeurs Fondatrices**

Les 4 valeurs fondatrices de l'Union régionale sont la primauté de la personne, l'altérité, la démocratie et la solidarité. Elles incarnent la manière de mettre en œuvre sa vision et sa mission, dans ses positionnements et ses actions.

- **Article 3 : Objet social**

L'Union régionale, porte-voix et tisseuse de liens, œuvre au pouvoir d'agir des personnes en situation de fragilité et au respect des droits fondamentaux. Elle défend un modèle de protection sociale respectueux des droits fondamentaux.

L'Union régionale a pour objet, en lien avec les acteurs publics et privés concourant au maintien de la cohésion sociale :

- *de regrouper les organismes privés sanitaires, sociaux, médico-sociaux, socioculturels, de formation et de solidarité à but non lucratif de la Région des Pays de la Loire et de constituer un terrain d'échanges, de recherche et de réflexion ;*
- *d'accompagner les organismes dans leurs évolutions ;*
- *d'assurer leur participation à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques publiques de santé et d'action sociale ;*
- *de les représenter, de défendre leurs intérêts et d'assurer un modèle de protection sociale auprès des pouvoirs publics, administration et collectivités locales, et des organismes de toute nature ;*
- *de promouvoir leurs objectifs et leurs activités auprès de l'opinion publique ;*
- *de développer une action articulant les aspects politiques et techniques de manière concertée et organisée sur le territoire.*

L'Union peut développer toute autre activité susceptible de concourir à la réalisation de son objet.

- **Article 4 : Les moyens de l'action**
- **Article 5 : Composition**
- **Article 6 : Adhésion**
- **Article 7 : Perte de la qualité de membre**
- **Article 8 : Ressources**
- **Article 15 : Composition du conseil d'administration**
- **Article 19 : Composition et fonctionnement du Bureau**
- **Article 21 : Le Président/La Présidente**
- **Article 23 : Attributions de la Conférence**

Afin de permettre au plus grand nombre d'adhérents de participer à cette consultation, le Bureau de l'URIOPSS a décidé de proposer un vote en ligne en amont de l'AGE. Pour ce faire, les membres de l'Union ont été invités à se connecter à un lien pour exprimer leur vote, et ce jusqu'au 19 septembre 2023.

Pour rappel, seul le représentant de la personne morale a pu valablement voter.

Le principe, une personne morale = une voix, ainsi que la confidentialité du scrutin, ont été scrupuleusement respectés.

Le résultat du vote est le suivant. Sur les 35 participants au vote :

Contre : 1

Abstention : 0

Pour : 34

La modification des Statuts de l'URIOPSS est donc adoptée par les adhérents de l'Union.

De ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par la Présidente et le Vice-Président de l'URIOPSS.

Nantes, le 22 septembre 2023

La Présidente,
Mme Caroline URBAIN

Le Vice-Président,
M. Eric DUPREZ





URIOPSS Pays de la Loire

4, rue Arsène Leloup

44100 NANTES

Tél. +33 (0)2 51 84 50 10

contact@uriopss-pdl.fr



www.uriopss-pdl.fr

URIOPSS



*Pays de
la Loire*